



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 55919

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la difficile situation des aides à domicile. Celles-ci sont en effet confrontées à de multiples difficultés : précarité professionnelle, faiblesse des rémunérations proposées, non-prise en compte des temps de déplacement, évolution de carrière inexistante, formation continue non assurées. Aussi il souhaite savoir, dans l'intérêt des patients et des professionnels, si le Gouvernement compte créer un véritable statut et une qualification professionnelle pour les aides à domicile.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55919

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7270